ÉCOLE DU PARCHEMIN

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement de l'école du Parchemin tenue le mercredi 27 octobre, à 19 h, en vidéoconférence.

SONT PRÉSENTS :

Madame Chrystine Archambault	Employée de soutien
Madame Annick Bernier	Employée de soutien
Monsieur Jérémie Chevalier	Président
Madame Gwendoline Coquet	Vice-présidente et représentante de l'OPP
Madame Katie Gagnon	Enseignante
Madame Émilie L'Heureux	Parent
Madame Karine Limoges	Enseignante substitut
Monsieur François Martin	Parent
Monsieur Sébastien Raîche	Parent
Madame Carole Rock	Employée de soutien

ABSENCE :

Josée-Anne Larose	Enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Josée Dufresne	Directrice
Madame Amanda Lopes	Parent substitut
Madame Manon Mercier	Parent substitut

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET VERIFICATION DU QUORUM

Jérémie Chevalier fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 h 02.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 27 OCTOBRE 2021

Il est proposé par Annick Bernier, secondé par Gwendoline Coquet, d'adopter l'ordre du jour proposé, avec la correction suivante :

- Au point 6.4.2, il faut corriger St-hubert pour St-Hubert.

CÉ-21-22-09 La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 30 SEPTEMBRE

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Sébastien Raîche, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 30 septembre dernier.

CÉ-21-22-10 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES AU PROCES-VERBAL DU 30 SEPTEMBRE

Aucun suivi.

5. PAROLE AU PUBLIC

Rien à signaler.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1 POINTS STATUTAIRES

6.1.1 Fonds à destination spéciale (but poursuivi et campagne de financement)

Josée Dufresne informe les membres du CÉ que l'argent amassé avec des campagnes de financement doit servir pour tous les élèves. De plus, il doit y avoir un objectif, une raison à la collecte de fonds; on ne peut faire de campagnes seulement pour avoir de l'argent en cas de besoin.

Jérémie Chevalier présente un tableau avec des prévisions monétaires pour certains besoins qui pourraient être financés avec l'argent de campagnes :

- Conception du nouveau logo des Vipères.
- Livres pour les classes.
- Mobilier flexible.
- Besoins pour l'OPP.

Après consultation auprès des enseignants de l'école, ceux-ci suggèrent que la campagne 2021-2022 soit destinée à l'achat de livres pour les classes et pour du mobilier flexible.

Sébastien Raîche dit qu'il est spécifié dans la FICHE THÉMATIQUE 22 (de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissement – Fonds à destination spéciale) qu'une collecte de fonds ne peut servir à l'achat de livres. Josée Dufresne vérifiera cette information.

L'argent actuellement dans le fonds pourrait servir à payer la conception du nouveau logo de l'équipe des Vipères et l'achat de chocolat chaud par l'OPP pour les élèves.

Gwendoline Coquet présente 3 différentes campagnes que nous pouvons faire en nous précisant les revenus possibles, les avantages et les désavantages. Il y a également l'habituelle levée de fonds des diners pizza que nous pouvons répéter 7 ou 8 fois durant l'année scolaire.

Après un vote auprès des membres, la collecte de fonds pour cette année sera les dîners pizza. Le but de cette campagne sera précisé à la prochaine rencontre.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Gwendoline Coquet, d'utiliser 400 $ du fonds à destination spéciale pour payer la conception du logo des Vipères et l'achat de chocolat chaud par l'OPP pour les élèves.

CÉ-21-22-11 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.1.2 Projet éducatif

Tout va bon train. Moozoom est présent dans toutes les classes au primaire et le projet Ribambelle débutera sous peu avec les élèves de la maternelle. Les rencontres CAP débuteront sous peu et l'orthopédagogie est bien installée dans les classes.

6.2 DÉCISIONS

6.2.1 Évaluation et adoption du plan de lutte

Josée Dufresne présente et explique les ajouts au plan de lutte. Sébastien Raîche aimerait que la définition du mot Intimidation soit ajoutée dans le document. Puisque le document du plan de lutte est fait à partir d'un gabarit prédéfini, Josée Dufresne s'informera si on peut l'ajouter.

L'adoption du plan est reportée à la prochaine rencontre.

6.2.2 Activités complémentaires

Diverses activités sont offertes aux élèves durant l'année scolaire et ce pour tous les niveaux. Christine Archambault présente toutes les activités complémentaires,

celles payées par la mesure 15186, Sorties scolaires en milieu culturel, et celles facturables aux parents. Les enseignants de 5e et 6e année attendent une confirmation pour une ou deux de leurs activités.

Il est à noter que l'activité de l'auteure Priska Poirier, qui fait partie du répertoire Culture-éducation, sera facturée aux parents parce que deux autres activités pour les groupes de 6e année utiliseront la somme totale allouée par la mesure 15186 pour ces élèves.

Sébastien Raîche aimerait s'assurer que les enseignants ne choisissent pas les mêmes activités d'une année à l'autre pour un même élève. Il mentionne que les élèves de 6e année ont eu la visite de l'auteure Priska Poirier cette année et l'année dernière aussi.

Il est proposé par François Martin, secondé par Gwendoline Coquet, d'approuver toutes les activités complémentaires confirmées, telles que présentées.

CÉ-21-22-12 La proposition est approuvée à l'unanimité.

6.3 DISCUSSION

6.3.1 Capsules de formation des membres de CÉ

Josée Dufresne informe les nouveaux membres qu'ils doivent visionner les capsules de formation à l'intention des nouveaux membres des conseils d'établissement.

6.3.2 Fonctionnement de la cour de récréation

En réponse à certains parents qui se questionnent sur le fonctionnement de la cour d'école, Josée Dufresne explique l'historique et les raisons à cet effet. La cour d'école est séparée en deux côtés, un pour les élèves de 1re à 3e année, l'autre pour les élèves de 4e à 6e année. Les élèves de la maternelle n'ont pas leurs récréations au même moment que les autres, mais ils partagent la cour des petits à l'heure du dîner. L'école travaille en prévention et c'est la raison principale qui explique que nous encourageons les élèves à jouer avec les élèves du même degré. Ceci permet, entre autres, une meilleure répartition des activités sur la cour et évite les rapports de force entre des élèves plus vieux et des plus jeunes. De plus, cela permet de créer de nouvelles amitiés pour d'autres. Les élèves des classes multiniveaux peuvent jouer ensemble sans problème. Aussi, quand certains élèves jouent ensemble de manière constructive et ne sont pas du même niveau, nous n'intervenons pas systématiquement. Il faut également savoir qu'un élève qui n'a aucun ami dans son degré pourra jouer avec son ami d'un autre niveau. Nous invitons les parents, dans des cas particuliers, à en parler avec l'enseignant ou la technicienne en éducation spécialisée pour qu'on ajuste la situation au bénéfice de l'élève vivant une situation particulière.

6.4 INFORMATION

6.4.1 Normes et modalités d'évaluation

Les normes et modalités d'évaluation par niveau pour l'années 2021-2022 sont présentées aux membres du CÉ. Elles seront déposées sur le site web de l'école dans les prochaines journées. Cette année, il y aura deux bulletins et deux communications. La rencontre de parents est prévue pour le 24 novembre en fin de journée.

6.4.2 Fête de l'Halloween

La fête de l'Halloween à l'école du Parchemin aura lieu le vendredi 29 octobre. Les élèves sont invités à se costumer toute la journée. Diverses activités auront lieu dans les classes. Les deux classes de 6e année feront chacune une maison hantée; toutes les classes auront un moment dans la journée pour les visiter. La journée se terminera avec une parade de costumes.

6.4.3 Dépistage visuel au préscolaire du 21 octobre

Les élèves du préscolaire, que les parents avaient autorisés, ont eu un examen de la vue par des professionnels dans le but de prévenir ou recommander certains d'entre eux à aller passer un examen complet de la vue. Les recommandations ont été envoyées aux parents.

6.4.4 Documents de confidentialité à signer

Les membres qui n'ont pas encore rempli et signé les documents sont invités à le faire dès demain et les retourner à l'école via le sac d'école de leur enfant.

7. PAROLE À L'OPP

Des membres de l'OPP ont décoré l'école pour l'Halloween. Ils remercient les parents qui leur ont fait des dons de décorations. Ils viendront décorer à la fin novembre/début décembre pour Noël. Encore une fois, ils accepteront les dons de décoration.

8. VARIA

Rien à discuter.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 14 décembre à 19 h en vidéoconférence. À 21 h 17, il est proposé par Carole Rock, secondé par Karine Limoges de lever la présente séance.

CÉ-21-22-13 La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____	_____	_____
Jérémie Chevalier, Président	Josée Dufresne, Directrice	Date